

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 14 avril, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vendredi 8 avril 2022, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 22

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Monsieur Christophe ARZANO, Madame
Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie
PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Jean-Antoine GALLEGO, Monsieur Didier SALAÛN, Madame
Valérie RODD, Monsieur Laurent TUIL, Madame Sandra CARVALHO,
Madame Anne-Sophie DUGUAY, Madame Rosa SAADI, Monsieur
Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin
ONGHENA, Monsieur Pascal MAINGE, Monsieur Augustin KUNGA,
Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Sylvie ROBY à Mme Véronique CHEVILLARD.
M. Etienne RENAULT à Mme Sandrine LALANNE.
Mme Armelle CASSE à M. Charles ASLANGUL.
Mme Chrystel DERAY à M. Rodolphe CAMBRESY.
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.
M. Julien PARFOND à M. Laurent TUIL.
Mme Marilyne LANTRAIN à Mme Djedjiga ISSAD.

Absents excusés :

Mme BROCARD Nicole.

Absents :

M. GODARD Serge, M. BRAYARD Thierry, M. PINEL Vincent.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine Gallego

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1612-1 et suivants et L.2121-14,

Vu les budgets primitif, supplémentaire et décisions modificatives de 2021,

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 6 avril 2022

Considérant que Monsieur Rodolphe CAMBRESY, 1^{er} Adjoint au Maire a été désigné président de la séance au cours de laquelle il est procédé au vote du Compte Administratif,

Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Charles ASLANGUL, Maire

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant que Monsieur Charles ASLANGUL, Maire, s'est retiré de la salle du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, et par 29 voix pour

ARTICLE 1ER : ADOPTE le Compte Administratif 2021 du budget Général de la commune de Bry-sur-Marne lequel peut se résumer comme suit :

	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
-Dépenses réelles	29 630 097,12	27 525 789,18	
-Dépenses d'ordre (dont dotations, provisions)	1 179 614,85	1 190 214,85	
-Virement à la section d'investissement	1 967 752,82		
Total dépenses	32 777 464,79	28 716 004,03	
-Recettes réelles	30 616 048,41	31 983 654,13	
-Recettes d'ordre			
-Excédent reporté	2 161 416,38	2 161 416,38	
Total recettes	32 777 464,79	34 145 070,51	
Résultat de la section de fonctionnement		5 429 066,48	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
-Dépenses réelles	13 343 590,48	8 084 292,44	2 808 141,36
-Dépenses d'ordre	553 944	545 065	
Total dépenses	13 897 534,48	8 629 357,44	2 808 141,36
-Recettes réelles	6 659 719,48	2 019 497,21	
-Recettes d'ordre (dont dotations, provisions)	1 733 558,85	1 735 279,85	
-Virement de la section de fonctionnement	1 967 752,82		
-Excédent reporté	3 536 503,33	3 536 503,33	
Total recettes	13 897 534,48	7 291 280,39	
Résultat section d'investissement		-1 338 077,05	2 808 141,36
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		4 090 989,43	

ARTICLE 2 : CONSTATE les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 3 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

En section de fonctionnement : **5 429 066,48€**

En section d'investissement : **-1 338 077,05€**

A noter que le résultat de clôture de la section d'investissement du compte administratif (-1 338 077,05€) fait apparaître un différentiel de **-9 070,41€** avec le résultat du compte de gestion (-1 347 147,46€). Cet écart correspond à une régularisation de provision antérieure effectuée par le comptable au moyen d'une opération d'ordre non budgétaire figurant dans ses seules écritures.

La ville reprendra le résultat du compte de gestion dans son budget supplémentaire 2022.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le :

Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Contexte d'exécution du budget 2021

Le budget 2021 a été exécuté dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire (avec différentes mesures prises par le gouvernement telles que couvre-feu, fermeture des écoles, passe sanitaire...), mais dont les effets ont été atténués par rapport à l'année 2020. En effet, on constate notamment que les produits des services de la commune se rapprochent de leur niveau d'avant crise. D'autre part, la commune a pu bénéficier cette année de mesures de soutien de l'Etat en lien avec la crise sanitaire (722K€ de recettes encaissées).

A noter également que dès 2021 la commune ne perçoit plus la TEOM et ne la reverse donc plus à l'EPT.

Présentation simplifiée du Compte Administratif 2021

	BP 2021	REALISATIONS
Recettes réelles de fonctionnement	30 616 048	31 983 654
Dépenses réelles de fonctionnement	29 630 097	27 525 789
Dont intérêts de la dette	153 000	130 659
Recettes réelles d'investissement	6 659 719	2 019 497
Dont emprunt	4 720 823	0
Dépenses réelles d'investissement	13 343 590	8 084 292
Dont capital de la dette	1 472 000	1 472 000

Fonds de roulement et résultat de l'exercice

	2020	2021
Fonds de roulement en début d'exercice	-22 911	5 697 920
Résultat de l'exercice	5 720 830	-1 606 931
Fonds de roulement en fin d'exercice (résultat de clôture)	5 697 920	4 090 989

Les grands équilibres financiers

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2020	2021
Recettes de fonctionnement	33 179 501	31 983 654
Epargne de gestion	3 506 032	4 577 925
Epargne brute	3 381 742	4 447 265
Taux d'épargne brute (en %)	10,42 %	13,91 %
Epargne nette	2 213 408	2 975 266

A noter que nous ne possédons pas d'emprunt toxique. La répartition de la dette est la suivante: 93,65% de taux fixe et 6,35% de taux variable.

Le taux moyen de la dette au 31/12/2021 est de 0,92%.

Les dépenses réelles de fonctionnement

	2020	2021
Total des dépenses réelles de fonctionnement	29 072 288	27 525 789
Evolution en %	-0,58 %	-5,32 %
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	17 111 512	17 265 359
Evolution en %	0,8 %	0,9 %
Charges à caractère général (chap 011)	6 769 376	7 374 274
Evolution en %	-13,43 %	8,94 %
Contingents et participations obligatoires (art 655)	507 549	538 160
Evolution en %	10,87 %	6,03 %
FCCT	324 558	217 995
Evolution en %	203,5%	-32,83%
Subventions versées (art 657)	911 050	874 675
Evolution en %	2,38 %	-3,99 %
Autres charges de gestion courante (art 65 hors 655 et 657)	259 169	348 574
Evolution en %	27,9 %	34,5 %
Intérêts de la dette (art 66111)	124 291	130 659
Evolution en %	-9,09 %	5,12 %
Autres dépenses	289 693	-2 589
Evolution en %	847,14 %	-100,89 %
Atténuation de Produits (TEOM et FPIC)	2 775 091	778 682
Evolution en %	5,77 %	-71,94 %

Les "**Autres dépenses**" prennent notamment en compte les intérêts courus non échus (ICNE), les autres charges financières (autres articles chap. 66) et les charges exceptionnelles (chap. 67).

Les recettes réelles de fonctionnement

	2020	2021
Total des recettes réelles de fonctionnement	33 179 501	31 983 654
Evolution en %	-25,11 %	-3,6 %
Produit des contributions directes	15 542 877	15 705 202
Evolution en %	1,87 %	1,04 %
Fiscalité indirecte	9 076 157	7 423 435
Evolution en %	-4,33 %	-18,21 %
Dotations et participations	3 361 753	3 548 219
Evolution en %	8,45 %	5,55 %
Atténuation de charges (chap 013)	145 273	201 597
Evolution en %	-53,53 %	38,77 %
Fiscalité transférée (FNGIR)	1 296 892	1 296 892
Evolution en %	0 %	0 %
Autres recettes	3 756 549	3 808 309
Evolution en %	-74,7 %	1,38 %

La ligne "**Autres recettes**" comprend les produits des services (chapitre 70), les produits de gestion courante du chapitre 75 ainsi que l'ensemble des autres recettes d'exploitations du chapitre 77 et les cessions d'immobilisations.

Les dépenses réelles d'investissement

	2020	2021
Total des dépenses réelles d'investissement	11 229 413	8 084 292
Evolution en %	-42,53 %	-28,01 %
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	9 614 419	5 850 819
Evolution en %	-8,76 %	-39,15 %
Subventions d'équipement (art 204)	400 000	760 000
Evolution en %	-11,11 %	90 %
Remboursement capital de la dette (art 16 hors 166 et 16449)	1 168 333	1 472 000
Evolution en %	-86,33 %	25,99 %
Autres investissements hors PPI	46 661	1 473
Evolution en %	833,22 %	-96,84 %

Les recettes réelles d'investissement

	2020	2021
Total des recettes réelles d'investissement	12 843 030	2 019 497
Evolution en %	639,37 %	-84,28 %
FCTVA (art 10222)	1 566 593	1 535 233
Evolution en %	99,9 %	-2 %
Subventions perçues liées au PPI (chap 13)	47 027	208 634
Evolution en %	-83,13 %	343,65 %
Taxe d'urbanisme	689 712	260 260
Evolution en %	2,24 %	-62,27 %
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449)	10 500 000	0
Evolution en %	0	-100 %
Recettes diverses	39 697	15 370
Evolution en %		-61,28 %

Le financement des investissements

Il vous est présenté ci-dessous le plan de financement des investissements réalisés sur la période. Le remboursement du capital de la dette ne figure pas dans les dépenses d'investissement à financer, puisque celui-ci doit être couvert par l'autofinancement.

	2020	2021
Sous-total des dépenses d'équipement	10 014 419	6 610 819

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement. Les cessions d'immobilisation sont rajoutées dans le plan de financement. Pour rappel, l'affectation du résultat peut également intervenir partiellement pour financer l'investissement.

	2020	2021
Epargne nette (a)	2 213 408	2 975 266
FCTVA (b)	1 566 593	1 535 233
Autres recettes (c)	729 410	275 630
Produit de cessions (d)	725 472	10 600
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	5 234 883	4 796 728
Subventions perçues (f)	47 027	208 634
Emprunts (g)	10 500 000	0
Financement total h = (e+f+g)	15 781 910	5 005 363

Résultat de l'exercice (variation du fonds de roulement)	5 720 830	-1 606 930
--	-----------	------------

Le niveau de l'endettement

	2020	2021
Encours au 31/12	14 062 500	12 590 500
Emprunt	10 500 000	0
Ratio de désendettement	4,2 ans	2,8 ans
Annuités	1 292 624	1 602 659

Evolution des taux et des produits fiscaux

	Taux taxe d'habitation	Taux taxe foncière sur le bâti	Taux taxe foncière sur le non bâti
2020	20 %	21,75 %	26,17 %
2021	0 %	35,5 %	26,17 %

A noter que dès 2021, la commune ne perçoit plus que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au taux de 20%. Le taux communal de TFB a été additionné avec celui du département.

	2020	2021
Produit de la TH	8 296 256	184 804
Produit de la TFB	7 161 626	15 396 604
Produit de la TFNB	24 947	27 156
Rôles supplémentaires	60 048	96 638
Total des produits	15 542 877	15 705 202

Les ratios

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R :

	2020	2021
Ratio 1	1 730	1 608
Ratio 2	925	918
Ratio 3	1 974	1 869
Ratio 4	572	342
Ratio 5	837	736
Ratio 6	34	29
Ratio 7	58,86 %	62,72 %
Ratio 9	91,14 %	90,66 %
Ratio 10	28,98 %	18,29 %
Ratio 11	42,38 %	39,37 %

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population

Ratio 2= Produit des impositions directes / population

Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population

Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population

Ratio 5= Encours de la dette / population

Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population

Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement

Indicateur d'évolution de la ressource humaine (ratio 7)

Ce taux détermine la représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation. Il permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement, soit 62,72% en 2021. A noter que la moyenne des communes de 10 000 à 20 000 habitants se situe à 60,44% en 2020.

- Prévisions budgétaires 2021 chapitre 012 : **17 684 685**
- Réalisations 2021 : **17 265 359**

Rémunération personnel titulaire	9 241 487
Rémunération personnel non titulaire	2 767 651
Autres rémunérations	733 330
charges	4 522 891
TOTAL	17 265 359

Temps de travail et heures supplémentaires

Au sein de la collectivité, le temps de travail annuel est fixé à :

- 1 607 heures pour l'ensemble des agents
- 1 557 heures pour la police municipale équipe du matin et les agents statutaires du service Enfance.
- 1 425 heures pour la police municipale équipe de nuit
- 1 491 heures pour la police municipale équipe d'après-midi

La durée hebdomadaire est fixée par défaut à 37h30, ouvrant droit à 15 jours d'ARTT, ou à 35h sans ARTT.

Nombre d'heures supplémentaires rémunérées en 2020 : 13 968

Nombre d'heures supplémentaires rémunérées en 2021 : 16 073

STRUCTURE DES EFFECTIFS COMPTE ADMINISTRATIF 31 DECEMBRE 2021

GRADES OU EMPLOIS	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS PERMANENTS		
	FONCTIONNAIRES	AGENTS CONTRACTUELS	TOTAL
Emplois fonctionnels	2	0	2
Directeur général des services	1	0	1
Directeur général adjoint des services	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE	57	7	64
Catégorie A	9	2	11
Catégorie B	10	3	13
Catégorie C	38	2	40
FILIERE TECHNIQUE	106	3	109
Catégorie A	3	1	4
Catégorie B	4	1	5
Catégorie C	99	1	100
FILIERE SOCIALE	20	4	24
Catégorie A	4	0	4
Catégorie B	0	0	0
Catégorie C	16	4	20
FILIERE MEDICO-SOCIALE	19	5	24
Catégorie A	3	0	3
Catégorie B	0	0	0
Catégorie C	16	5	21
FILIERE SPORTIVE	1	0	1
Catégorie B	1	0	1
FILIERE CULTURELLE	18	21	39
Catégorie A	4	0	4
Catégorie B	12	20	32
Catégorie C	2	1	3
FILIERE ANIMATION	51	12	63
Catégorie B	4	0	4
Catégorie C	47	12	59
FILIERE POLICE MUNICIPALE	18		18
Catégorie A	0		0
Catégorie B	3		3
Catégorie C	15		15
AUTRES		14	14
Collaborateur de cabinet		1	1
Assistante maternelle		10	10
Contrat d'accompagnement dans l'emploi		2	2
Animateur BAFA		0	0
Directeur pédagogique droit privé		0	0
Animateur centre de loisirs droit privé		1	1
Technicien polyvalent droit public		0	0
Animateur ateliers culturels droit public		0	0
TOTAL GENERAL	290	66	356

